



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 9 août 2017

Résolution: CE17 1361

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15-1107 et CM15-1266, les évaluations de rendement insatisfaisant du fournisseur Les Pavages d'Amour inc. réalisées par l'arrondissement du Sud-Ouest et le Service de la concertation des arrondissements, dans le cadre des contrats SO-103-1621 et SO-104-1621 pour les services de déneigement des chaussées et trottoirs de l'arrondissement du Sud-Ouest. Cette entreprise sera ainsi inscrite sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans à compter de ce jour.

Adopté à l'unanimité.

20.082 1177682008
/lc

Pierre DESROCHERS

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 11 août 2017